



SAINT JEAN & LA CROIX

Ecole - Collège - Lycée - Post-Bac - Internat

TAXE D'APPRENTISSAGE 2017

Notre objectif
former des jeunes
responsables



Notre volonté
la qualité et rester
performant



Nos moyens
votre taxe
d'apprentissage



Madame, Monsieur,

La formation des jeunes revêt une importance particulière pour vous. Par le biais de la taxe d'apprentissage, vous vous donnez la possibilité d'y participer indirectement.

Nos priorités sont celles de **former les jeunes en adaptant nos offres** à leurs attentes et aux besoins de notre bassin d'emploi. C'est ainsi qu'à la rentrée 2016, un BTS SIO (Services Informatiques aux Organisations) option A solutions d'infrastructures, systèmes et réseaux en alternance a été ouvert.

La régularité de nos résultats aux examens, supérieurs à 97 %, montrent la **qualité de travail** réalisé par nos équipes. Depuis septembre 2016, nous avons installé nos BTS dans de nouveaux locaux, ce qui leur permet d'avoir une vraie indépendance et une visibilité sur l'extérieur.

C'est pourquoi, la taxe d'apprentissage est une aide précieuse. Nous pouvons ainsi investir en informatique et proposer du matériel performant pour nos sections.

Elle nous permet de mieux nous consacrer à l'enseignement et à l'éducation des jeunes qui nous sont confiés, de proposer un accompagnement personnalisé et nous offre la possibilité de proposer différentes actions pour **ouvrir et conduire nos jeunes à la réalité de l'entreprise**.

Votre contribution nous encourage à poursuivre notre mission au service de l'éducation : enjeu essentiel pour votre entreprise. **La liberté a un prix.**

Parce que vous partagez notre souci et notre vision, nous vous invitons à adresser le versement de votre Taxe d'Apprentissage par l'intermédiaire de votre canal habituel en précisant bien que vous souhaitez la voir attribuée au Lycée Saint Jean & La Croix.

Restant à votre disposition pour tout complément d'information et en vous remerciant par avance de votre soutien, soyez assurés, Madame, Monsieur, de nos meilleurs sentiments.

Le Chef d'Établissement
H. CHAVANNE

Le Président d'OGEC
P.MANCHERON



En choisissant de verser la Taxe d'Apprentissage à notre Lycée

Vous contribuez à :

- ✓ Financer les projets pour permettre de former les jeunes.
- ✓ Améliorer la qualité des formations.
- ✓ Maintenir une formation humaine.
- ✓ Favoriser la création de nouvelles formations.

En nous permettant :

- ✓ D'offrir une ambiance de travail.
- ✓ De proposer un accompagnement personnalisé.
- ✓ De moderniser les équipements informatiques.
- ✓ D'équiper les salles techniques et de créer des outils pédagogiques efficaces pour l'entreprise.
- ✓ De demeurer performants et efficaces.
- ✓ D'investir pour l'avenir.

L'utilisation du matériel acheté grâce à la taxe d'apprentissage contribue à la réussite de nos élèves.

Nous sommes habilités à recevoir : La catégorie A (Fraction hors quota)

Préciser sur votre déclaration « Association Scolaire Saint Jean & La Croix »
N° UAI : 002 1873 A

Nos formations :

- ✓ Baccalauréat STMG (Sciences et Technologie du Management et de la Gestion)
- ✓ BTS Assistant de Gestion PME-PMI
- ✓ BTS SIO (Services Informatiques aux Organisations) option A solution d'infrastructures, systèmes et réseaux en alternance.

Pour la fraction quota :

Sachez également que vous pouvez soutenir le CFA Jean Bosco, Centre de Formation d'Apprentis de l'Enseignement Catholique en Picardie, en versant la taxe au :

CFA Jean Bosco à Amiens : N° UAI : 080 2094 S

MERCI DE VOTRE CONTRIBUTION !

25, rue Antoine Lécuyer - 02100 Saint Quentin

Tél. 03 23 62 34 17 - Fax. 03 23 67 65 15

Email : as.scol@st-jean02.org - Site : <http://www.st-jean02.org>